

AVIS DE NOTATION (*)

FITCH Confirme les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 7 avril 2009: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) à 'BBB(tun)' et la note nationale à court terme à 'F3(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à la CIL reflètent une rentabilité satisfaisante et une qualité d'actifs en amélioration. Elles tiennent aussi compte d'une liquidité serrée, d'une concentration élevée des actifs et d'un ratio de fonds propres de base relativement faible.

Après la forte croissance affichée en 2007, la production de la CIL a ralenti en 2008 (+2%, contre 12% pour le secteur), marquée par un recul des financements immobiliers (20% des encours) et une augmentation des financements de matériel roulant (65% des encours), notamment dans les secteurs du transport et des travaux publics.

La qualité des actifs de la CIL a continué de s'améliorer en 2008. Les créances classées nettes de provisions ne représentaient plus que 4% des fonds propres à fin 2008 (2007: 9%) sous l'effet de l'application de critères de provisionnement plus stricts conduisant à un relèvement du taux de couverture à 94% (2007: 88%). De même, une réduction du flux de nouveaux contentieux et des radiations de créances classées à hauteur de 2,9 Mio TND ont amené une légère baisse du taux des créances classées à 8% à fin 2008 (2007: 9%). Toutefois, la concentration du portefeuille de créances de la CIL reste très élevée, les 20 plus gros engagements représentant 133% des fonds propres et 17% des encours à fin 2008.

La liquidité de la CIL demeure serrée. Le montant des lignes de crédit confirmées et non utilisées est faible par rapport aux besoins de financement. Cependant, les financements de la CIL reposent essentiellement sur des ressources stables (emprunts obligataires: 49% des ressources à fin 2008, crédits bancaires à moyen terme: 40%), réduisant ainsi le risque de liquidité.

Le ratio de solvabilité a été relevé à 16,3% à fin 2008 (2007: 12,1%) par l'émission d'un emprunt subordonné de 10 Mio TND sur 10 ans. Toutefois, le ratio Tier 1 de la CIL reste faible et inférieur à celui de ses pairs.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun)» pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.